



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Togo

DIEM – données en situations d'urgence, bulletin cycle 3

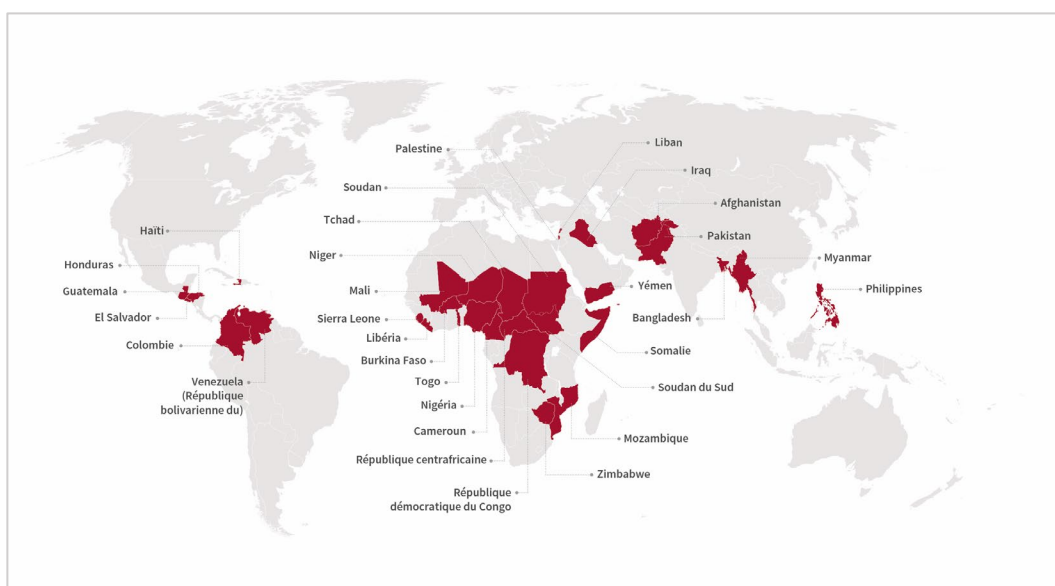
résultats et recommandations
mai 2022

Méthodologie

Dans le cadre du suivi des données en situations d'urgence (DIEM-suivi), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mené au Togo, du 26 octobre au 6 décembre 2021, une enquête auprès des ménages afin de suivre l'évolution des moyens d'existence agricoles et de la sécurité alimentaire.

Les données de ce troisième cycle d'enquête ont été collectées au cours d'entretiens réalisés en face à face auprès de 7 117 ménages dans les cinq régions administratives du Togo (région des Savanes, de la Kara, des Plateaux, région centrale et région maritime). Cette collecte de données a eu lieu au cours de la saison des récoltes et est représentative au niveau des préfectures du pays (Admin 2).

Figure 1. Pays bénéficiant du système DIEM-suivi



Source: Nations Unies. 2020. *Carte du monde*. un.org/geospatial/content/map-world (consultée le 6 décembre 2021).

La ligne en pointillés représente approximativement la ligne de contrôle dont sont convenus l'Inde et le Pakistan au Jammu et Cachemire. Le statut final du Jammu et Cachemire n'a pas encore été déterminé par les parties. La frontière définitive entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée. Le statut final de la région d'Abeyi n'est pas encore déterminé.

À propos de DIEM-suivi

La FAO a mis en place le système DIEM-suivi pour collecter, analyser et diffuser des données relatives aux chocs, aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire dans les pays concernés par de multiples chocs. DIEM-suivi vise à étayer la prise de décision en fournissant des informations régulièrement mises à jour sur la façon dont les différents chocs touchent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations impliquées dans l'agriculture.

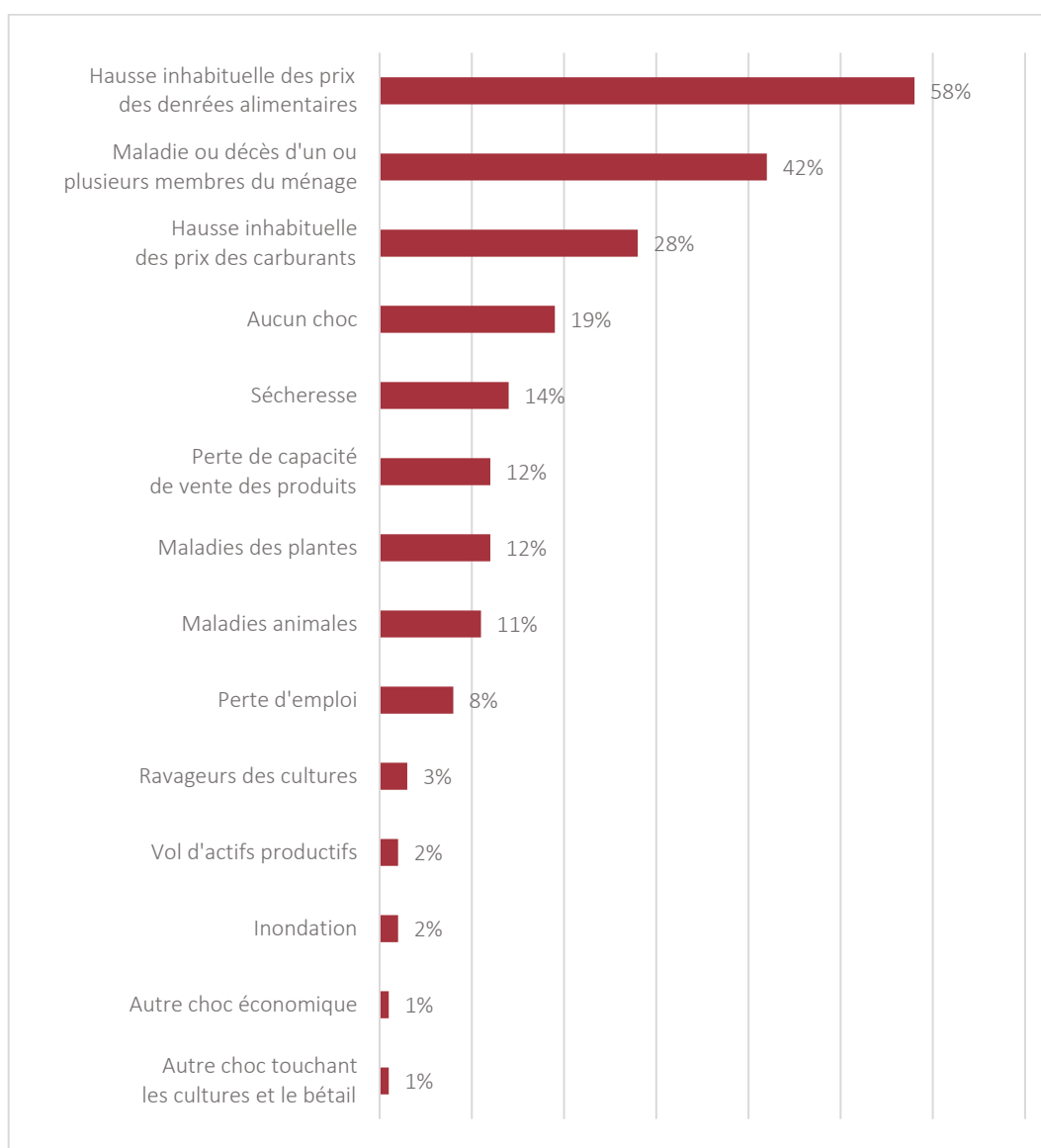
DIEM-suivi repose sur des tableaux de bord présentés par pays. Le lecteur est invité à explorer ces tableaux afin d'obtenir davantage d'informations sur le contexte togolais et des autres pays suivis.

> Pour plus d'informations: <https://data-in-emergencies.fao.org/pages/monitoring>

Revenus et chocs

L'analyse des résultats montre que 81 pour cent des ménages interrogés ont été touchés par un ou plusieurs chocs au cours des trois mois précédant l'enquête. Le principal choc signalé est de nature économique et concerne la hausse des prix des denrées alimentaires consécutive à la propagation de l'épidémie de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19) au Togo (Figure 2). Ce choc a touché 58 pour cent des ménages interrogés et a été plus fréquemment rapporté dans la région maritime (78 pour cent) et dans celle des Plateaux (54 pour cent).

Figure 2. Principal choc au cours des trois mois précédant l'enquête (pourcentage de ménages interrogés)



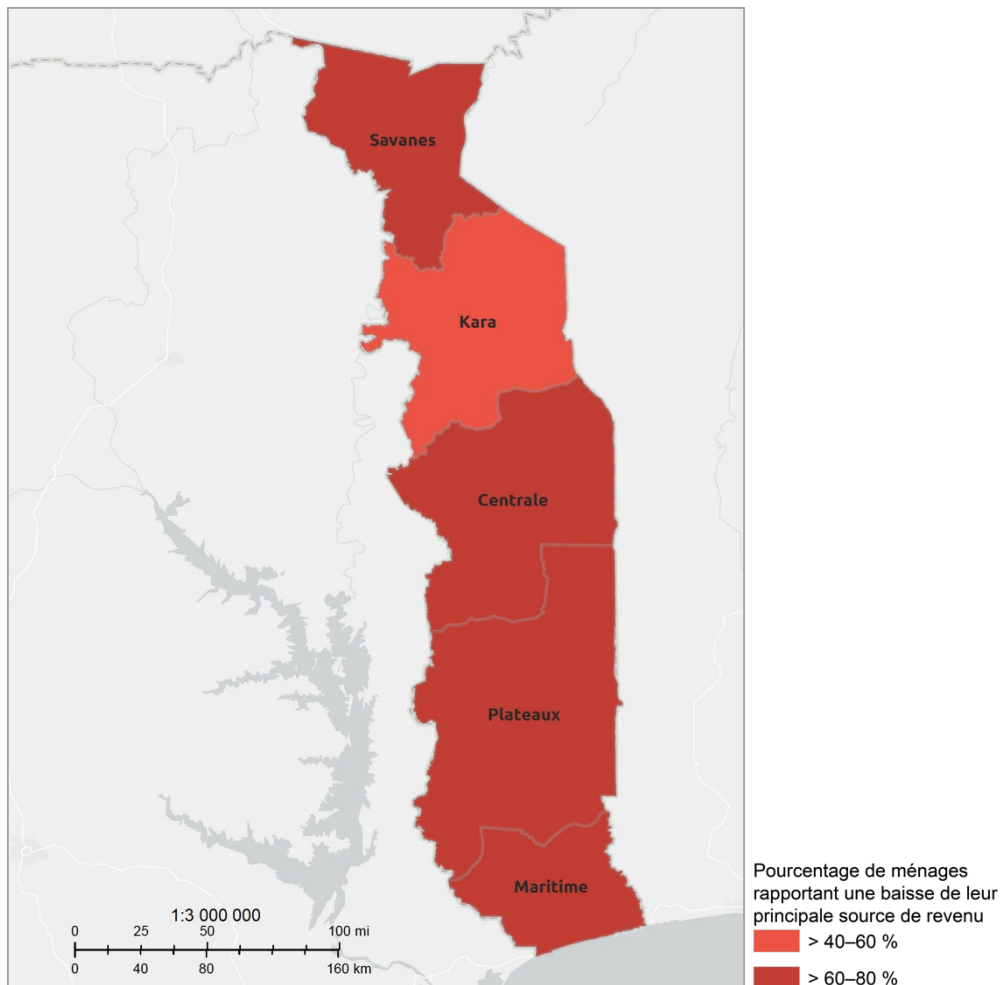
Source: FAO. 2022. Togo: résultats de l'évaluation DIEM-suivi (octobre-décembre 2021).

Les mesures d'endiguement de la covid-19 ont touché 81 pour cent des ménages, l'interdiction des rassemblements étant le principal frein à l'activité rapporté (52 pour cent).

Suite aux chocs subis, 69 pour cent des ménages ont enregistré une diminution de leur principale source de revenus au cours des trois mois précédant l'enquête – par rapport à la

même période d'une année typique (Figure 3). Cette baisse a été particulièrement observée chez les ménages non-agricoles (77 pour cent) et dans la région maritime (80 pour cent), la région centrale (69 pour cent) et dans celle des Savanes (66 pour cent) (Figure 3).

Figure 3. Pourcentage de ménages rapportant une baisse de leur principale source de revenu (par région)



Source des données: FAO. 2022. Togo: résultats de l'évaluation DIEM-suivi (octobre-décembre 2021).

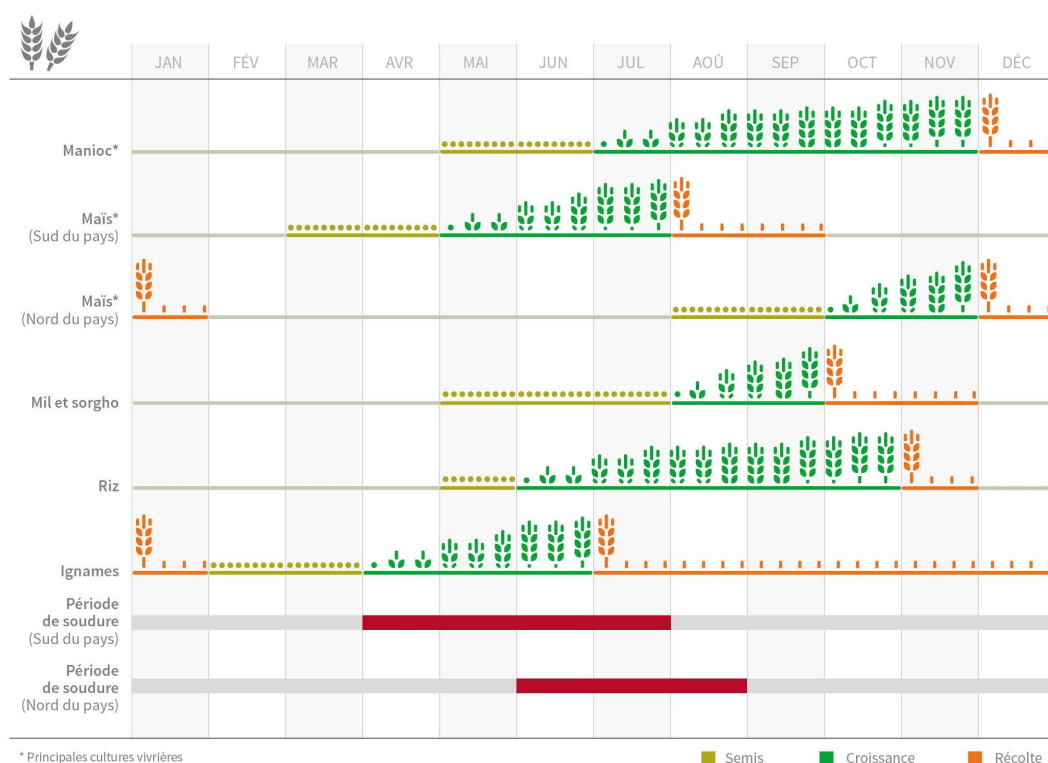
Source de la carte: Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS. 2018. Carte du Togo.

<https://data-in-emergencies.fao.org/pages/explore> (consultée le 25 avril 2022).

Cultures

Le maïs est la principale culture vivrière rapportée par les ménages (74 pour cent) et constitue la base de l'alimentation¹. C'est aussi la principale céréale utilisée pour nourrir les animaux – suivi du soja (neuf pour cent). Le maïs est essentiellement cultivé dans la région des Savanes, la région maritime et celle de la Kara. Le soja, le sorgho et l'igname constituent des cultures secondaires (Figure 4).

Figure 4. Calendrier des cultures du Togo

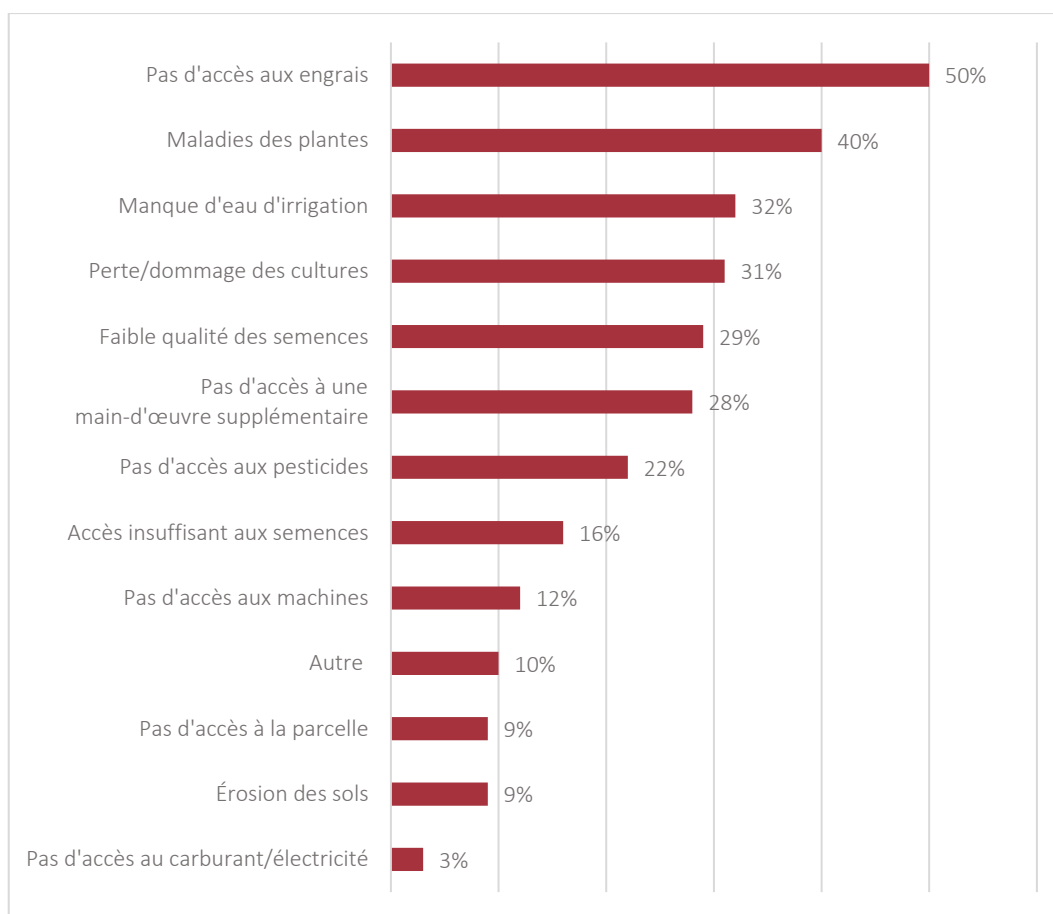


Source: FAO. 2021. SMIAIR – Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture – Togo, 2 février 2022. fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=NER&lang=fr (consultée le 22 avril 2022).

Selon les résultats de l'enquête, 86 pour cent des cultivateurs rencontrent des difficultés de production; l'accès aux engrais constitue la contrainte majeure (50 pour cent) (Figure 5) et est largement rapportée dans la région des Savanes (95 pour cent) et la région maritime (94 pour cent). Viennent ensuite les ravageurs des cultures (40 pour cent), et notamment la chenille légionnaire d'automne. Les pertes de récoltes (31 pour cent), induites notamment par les faibles ressources en eau (32 pour cent), constituent également une préoccupation, tout comme la disponibilité de semences de qualité (29 pour cent) et de main-d'œuvre (28 pour cent). Les régions septentrionales du pays – Savanes (74 pour cent) et Kara (62 pour cent) – signalent davantage de difficultés d'accès aux engrais.

¹ Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation. 2019. *Rapport d'élaboration des bilans alimentaires du Togo (2014-2017)*. Lomé.

Figure 5. Difficultés dans la production des cultures (pourcentage de producteurs interrogés)



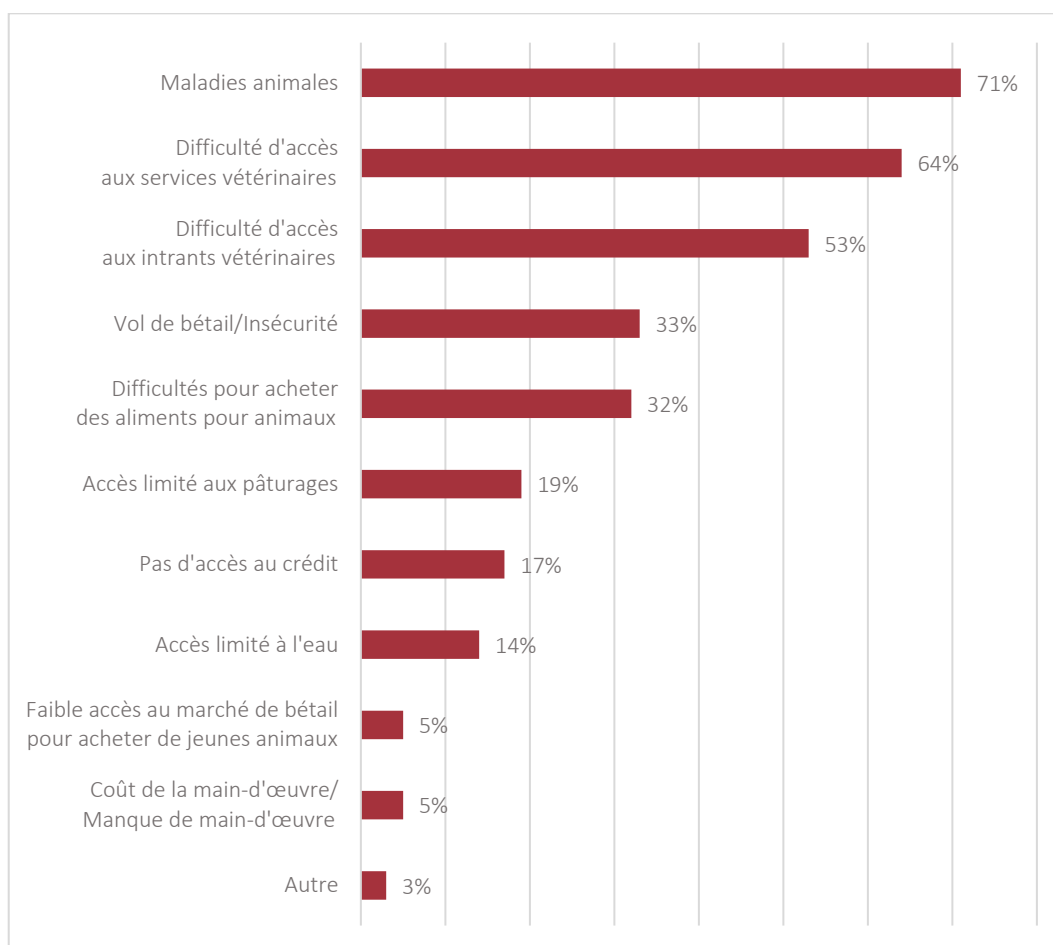
Source: FAO. 2022. Togo: résultats de l'évaluation DIEM-suivi (octobre-décembre 2021).

Élevage

La pratique de l'élevage constitue une stratégie de subsistance essentielle pour les ménages du Togo. La possession de bétail soutient les moyens d'existence et, par conséquent, améliore la sécurité alimentaire des ménages.

Les éleveurs sont confrontés à d'importantes difficultés et ont signalé à 83 pour cent des baisses de production. Les maladies animales (71 pour cent) ainsi que les difficultés d'accès aux services et aux intrants vétérinaires (respectivement 64 et 53 pour cent) constituent les principales causes de ces baisses (Figure 6). Les éleveurs signalent à 71 pour cent posséder moins d'animaux que l'année précédente, notamment en raison de la mort de bétail liée à la santé ou à la malnutrition (59 pour cent).

Figure 6. Difficultés dans la production de bétail (pourcentage d'éleveurs interrogés)



Source: FAO. 2022. Togo: résultats de l'évaluation DIEM-suivi (octobre-décembre 2021).

Les difficultés de vente de la production rapportées par 43 pour cent des éleveurs concernent principalement les prix trop bas (71 pour cent des ménages). S'agissant de la baisse des prix de vente du bétail au cours de la période de covid-19, il a été signalé par 32 pour cent des éleveurs, notamment dans la région maritime (52 pour cent) et la région centrale (51 pour cent).

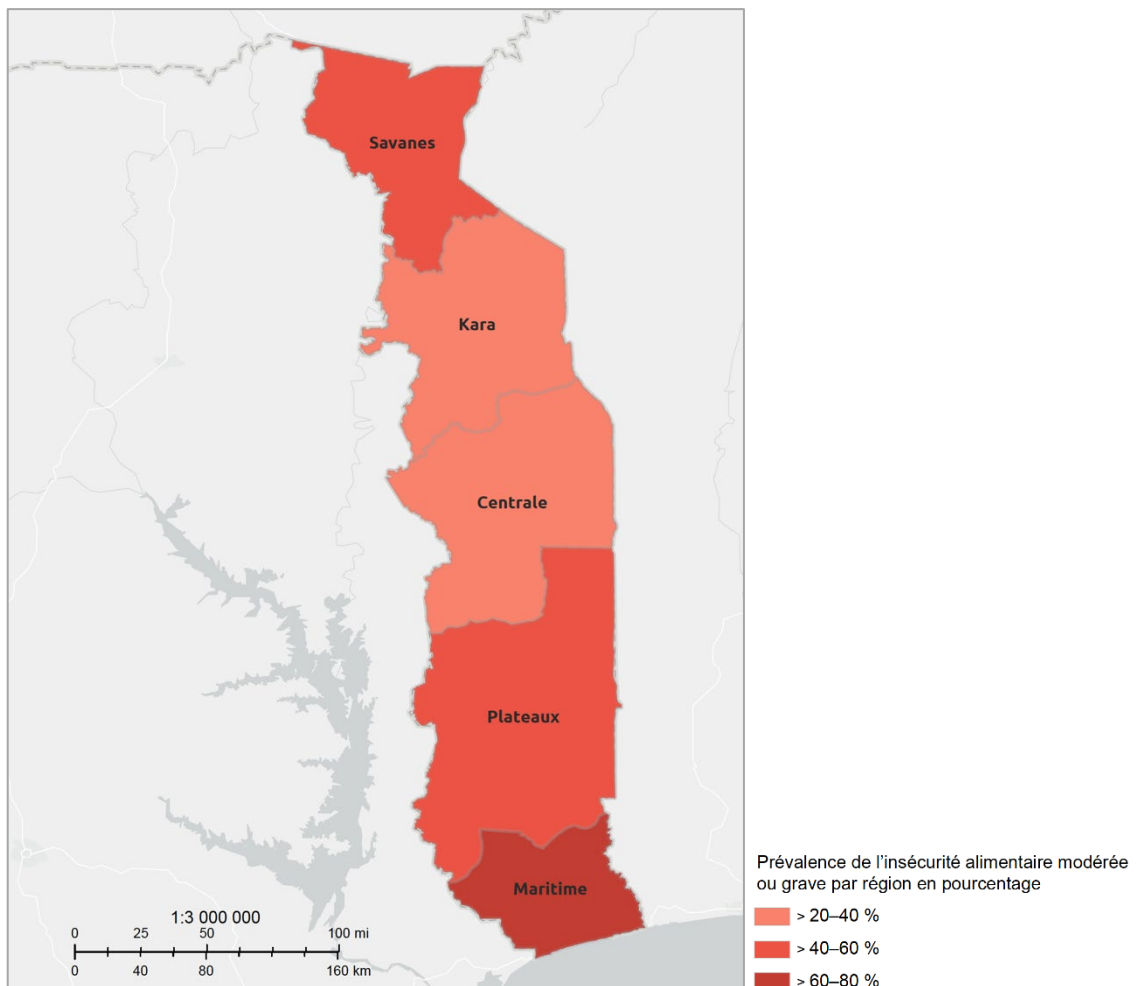
Sécurité alimentaire

Au cours des trente jours ayant précédé l'enquête, 56 pour cent des ménages interrogés ont eu recours à des stratégies de crise pour accéder à l'alimentation (17 pour cent n'ont recouru à aucune stratégie). La stratégie de stress «Dépenser les économies du ménage» est la plus adoptée par les ménages (70 pour cent) pour faire face à un déficit alimentaire ou à un choc.

Globalement, 56 pour cent des ménages interrogés présentent une diversité alimentaire élevée, 29 pour cent une diversité moyenne et 15 pour cent une diversité faible (consommation réduite à un à trois groupes d'aliments). Compte tenu des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence développées par les ménages pour s'alimenter, la diversité alimentaire reste acceptable au Togo.

Selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), 56 pour cent des ménages présentent un niveau d'insécurité alimentaire modérée ou sévère – 11 pour cent un niveau sévère. Cette situation est plus marquée dans la région maritime (71 pour cent), des Plateaux (53 pour cent) et dans celle des Savanes (43 pour cent) (Figure 7).

Figure 7. Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave par région en pourcentage



Source des données: FAO. 2022. Togo: résultats de l'évaluation DIEM-suivi (octobre-décembre 2021).

Source de la carte: Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS. 2018. Carte du Togo.

<https://data-in-emergencies.fao.org/pages/explore> (consultée le 25 avril 2022).

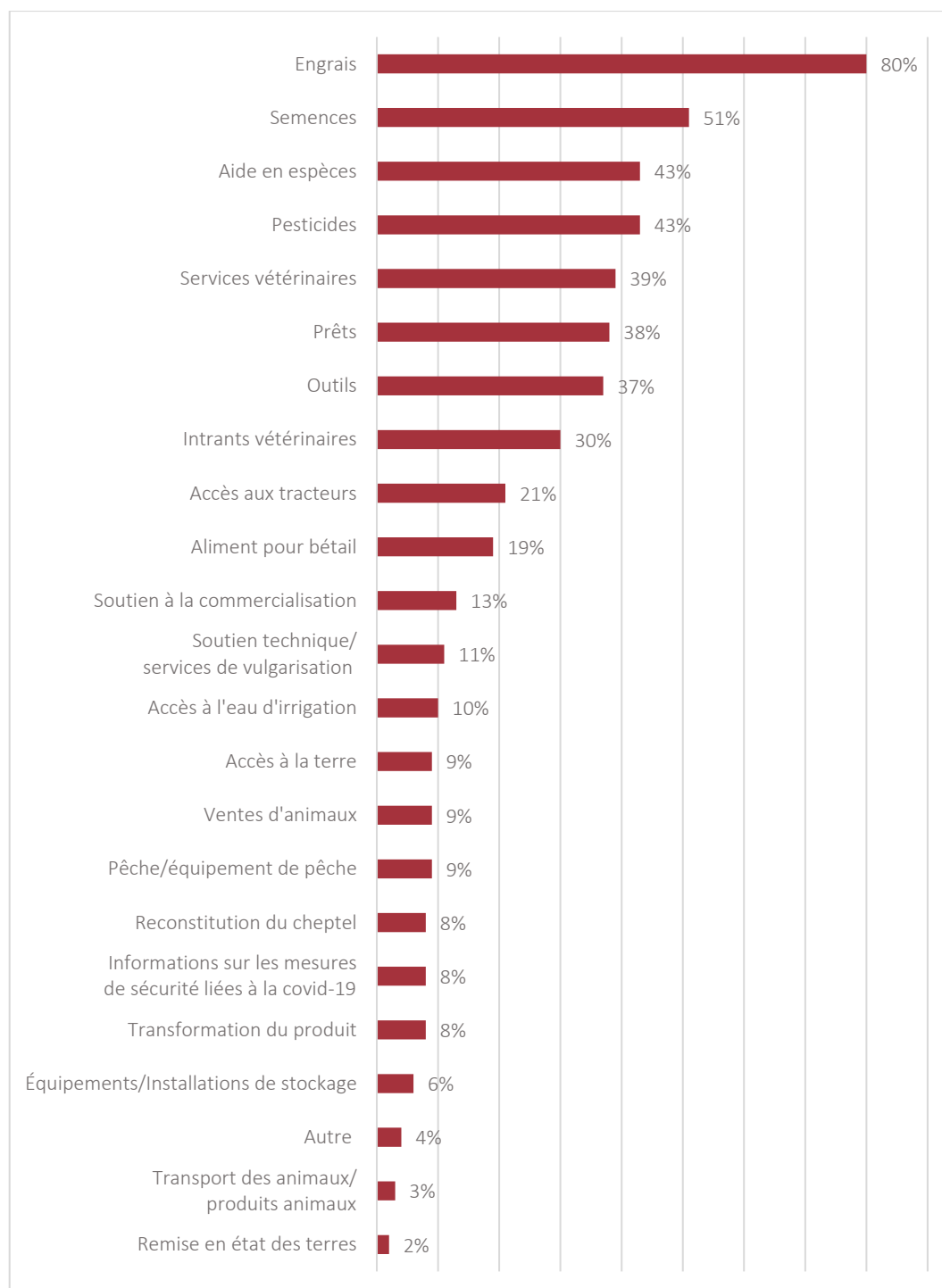
Besoins

Les ménages interrogés n'ont, à 96 pour cent, reçu aucune aide au cours des trois mois précédant l'enquête; seuls deux pour cent ont rapporté une aide alimentaire sur la même période.

La quasi-totalité des ménages interrogés (96 pour cent) ont exprimé un besoin d'assistance dans les prochains trois à six mois de la part du Gouvernement togolais et de ses partenaires techniques et financiers. Ces besoins concernent principalement la fourniture d'intrants – engrais (80 pour cent), semences (51 pour cent), pesticides (49 pour cent) –, les aides en espèces (43 pour cent), les services vétérinaires (39 pour cent) ainsi que les prêts (38 pour cent) (Figure 7).

La région des Plateaux vient en tête avec 99 pour cent de besoins exprimés, suivi de la région des Savanes (98 pour cent). Par secteur d'activité, si 96 pour cent des producteurs de cultures et 95 pour cent des éleveurs ont exprimé un besoin d'assistance, 83 pour cent des ménages interrogés non-impliqués dans le secteur agricole le réclament.

Figure 8. Principaux besoins exprimés (pourcentage de ménages interrogés)



Source: FAO. 2022. Togo: résultats de l'évaluation DIEM-suiwi (octobre-décembre 2021).

L'appui en espèce et sous forme de prêts permettrait aux ménages de disposer de moyens pour financer ou diversifier leurs activités dans l'optique d'améliorer la sécurité alimentaire de leurs ménages et de renforcer leurs moyens d'existence.

Les données indiquent une distribution variée des besoins à travers le pays. En effet, les besoins en intrants agricoles, notamment en engrais, sont davantage rapportés par les ménages des régions septentrionales du pays (Savanes et Kara).

Recommandations

- > Promouvoir les cultures résistantes au changement climatique, de contre-saison et de variétés à cycle court et faciliter l'accès à l'irrigation pour permettre le développement d'une production végétale plus intensive.
- > Fournir des intrants, notamment des semences de qualité ainsi que des engrais, pour soutenir la production de cultures.
- > Améliorer les revenus des ménages dans les zones prioritaires en les appuyant dans le développement de cultures de rentes (coton, soja, etc.), en encourageant la production maraîchère ainsi qu'en fournissant un soutien financier au niveau local.
- > Appuyer les éleveurs en intrants et services vétérinaires.



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ne reflète pas nécessairement la position de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Contacts

Représentation de la FAO au Togo

FAO-TG@fao.org
@FAOauTogo
Lomé, Togo

Bureau des urgences et de la résilience

OER-Director@fao.org
fao.org/emergencies/fr | @FAOEmergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

FAO. 2022. *Togo: DIEM – données en situations d'urgence, bulletin cycle 3. Résultats et recommandations, mai 2022.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0494fr>

©FAO, 2022
CC0494FR/1106.22